



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situations discriminantes à l'université

Question écrite n° 34451

Texte de la question

Mme Caroline Fiat alerte Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, sur les situations discriminantes et les violences morales et sexuelles que connaissent des étudiants en médecine. Selon une étude, sur un échantillon de 2 000 étudiants de 37 universités françaises, au cours de leur cursus, 93,6 % des étudiants de l'échantillon ont déclaré avoir subi des violences psychologiques de façon occasionnelle ou répétée, 53 % des violences de nature sexuelle et sexiste, 49,6 % des violences physiques et près de 20 % un bizutage. Ces chiffres témoignent de la généralisation de ces pratiques. La pratique du silence et des changements d'affectation pour répondre aux signalements de ces comportements ne peut perdurer. Comment pourrait-on parler d'égalité des chances pour ces étudiants qui subissent des pratiques qui ne sont pas dignes de la République ? Elle lui demande si elle compte organiser une rencontre avec les représentations syndicales des étudiants afin d'engager le dialogue et trouver les moyens de mettre un terme à ces pratiques.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Fiat](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34451

Rubrique : Harcèlement

Ministère interrogé : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8571

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)